AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 8-5-62 109983

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU (vignes de plaine et bas-fonds seulement)
Dans toutes les situations où le mildiou présente ordinairement un danger un premier traitement devra être appliqué dès l'ouverture de la 2ème feuille, la maturation des germes de la maladie s'étant accélérée dans la 2ème quinzaine d'avril.

BLACK-ROT (vignoble de Savoie, Grésivaudan, Chautagne et Bugey, hauts bassins de l'Ardèche et de ses affluents)
Les formes hivernales de la maladie arrivent à maturité. D'autre part des formes estivales de spores ont survécu à l'hiver, ce qui rend plus grave cette année le danger des invasions primaires, d'ordinaire très discrètes. Il y a donc lieu de prévoir un traitement dès que les premières feuilles se déplieront.
Dans les hauts bassins de l'Ardèche et de ses affluents (région 151) il sera prudent d'adopter pour les traitements fongicides la cadence indiquée pour le black-rot, cette maladie ayant été découverte en 1961 dans la région des collines voisines.

BRENNER ou ROUGEOT PATHOLOGIQUE (Beaujolais et Roannais)
Dans les seules vignes où quelques dégâts ont été constatés en 1961 (larges taches rouges puis brunes entre les nervures) appliquer un traitement cuprique spécial à l'ouverture de la 4ème feuille. Ce traitement peut éventuellement dispenser du traitement "mildiou" en cas de concordance des dates.

INFORMATIONS

ACARIENS - Les adultes hivernants de certaines espèces sont rentrés en activité en même temps que les oeufs des autres espèces donnaient naissance à des larves.
Au cas où la présence d'araignées rouges ou jaunes serait constatée, appliquer d'urgence un produit endothérapique (systémique) ou un acaricide de contact.

OIDIUM - Sur cépages sensibles, nous rappelons que la lutte doit être entreprise très tôt, avant même les premiers traitements contre le mildiou.

.../

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - Dans la zone: Savoie, Hte Savoie, versant est de la chaine du Jura, s'en tenir aux conseils du 1er supplément au bulletin d'avril (p.17, rubrique "renouvellement" paragraphe 2). Ce traitement pourra être éventuellement combiné avec celui de l'hoplocampe.

Dans le reste de la circonscription, une croissance rapide et de nombreux orages sont intervenus depuis le dernier traitement. D'autre part les premières taches consécutives aux contaminations du 16 au 18 avril sont attendues vers le 5 mai. En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué dès réception.

TAVELURE DU POMMIER - Dans la zone Savoie, Hte Savoie, Jura oriental, les germes sont actuellement très nombreux du fait qu'aucune pluie importante n'est venue provoquer leur projection depuis le 9 avril. D'autre part la végétation est maintenant très active. Effectuer un traitement de 10 à 13 jours après le précédent en évitant bien entendu la pleine floraison. Attendre ensuite les directives du bulletin.

Dans le reste de la circonscription, les contaminations primaires seront échelonnées sur une très longue période, on doit dès maintenant prévoir d'appliquer des traitements fongicides à 12 ou 13 jours d'intervalle maximum, plus rapprochés si de fortes pluies survenant entre temps le nécessitent. Le bulletin précisera par la suite si un plus grand espacement est permis par les conditions climatiques et biologiques.

INFORMATIONS

ACARIENS- PUCERONS & PSYLLES - CHENILLES & CHARANCONS DU FEUILLAGE - Surveiller l'apparition de ces divers ravageurs et, dès lors, appliquer le traitement approprié. Nous rappelons que, sur les chenilles et charançons du feuillage, l'arséniate de plomb (80gr/hl d'arsenic) et le D.D.T. (100gr/hl de matière active) sont efficaces.

PETITS FRUITS

ANTHRACNOSE DU FRAMBOISIER - Resserrer à 12 ou 13 jours d'intervalle les traitements en période de végétation très active.

TARSONEME DU FRAISIER - (araignée incolore) et ARAIGNEES JAUNES OU ROUGES - Dès apparition de ces ravageurs, appliquer un traitement:

- au dichlorophényl-trichlorethanol si le tarsonème a pu être décelé
- à l'aide d'un acaricide de contact s'il s'agit seulement d'araignées rouges ou jaunes

Parmi les produits systémiques, seul le mévinphos est autorisé sur fraisier, du moins jusqu'à 7 jours avant la récolte.

Ces traitements devront mouiller abondamment les plants.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX